ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 131821

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann interroge M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur une demande de la section des anciens exploitants agricoles de la FDSEA des Ardennes. Celle-ci demande que les conjoints et aides familiaux puissent bénéficier de points de retraite complémentaire obligatoire au même titre que les exploitants. Il souhaite connaître la position du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Warsmann
Circonscription : Ardennes (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 131821
Rubrique : Retraites : régime agricole
Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire
Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 avril 2012, page 2845
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)